

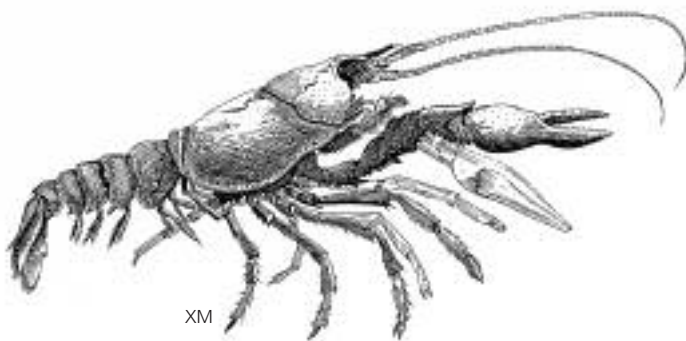
L'Écrevisse à pattes blanches

Atlantoastacus pallipes (Lereboullet, 1858)

Écrevisse indigène de nos cours d'eau

Description

La longueur totale des adultes varie de 75 à 120 mm. L'écrevisse à pattes blanches est de couleur brun-verdâtre sur le dessus du corps et blanchâtre en dessous. Son rostre* à bords lisses possède une arête médiane peu marquée et non dentelée. Une rangée d'épines est visible en arrière du sillon cervical. Ses chélicèdes* sont légèrement asymétriques. 5 paires d'appendices chez le mâle, ou 4 chez la femelle, appelés pléopodes, sont insérées sur la face ventrale de l'abdomen.



Biologie et écologie

Crépusculaire à nocturne, elle se cache, pendant la journée, sous les pierres, dans les racines ou dans les abris sous les berges des ruisseaux. Elle se nourrit principalement d'insectes aquatiques, de mollusques, de petits poissons mais également de végétaux. Si les conditions deviennent localement défavorables, elle est capable de se déplacer durant la nuit hors des ruisseaux en remplissant d'eau sa cavité branchiale rigide.

La période de reproduction s'étale d'octobre à juin et les accouplements ont lieu entre novembre et décembre. Quatre à dix jours plus tard, les femelles pondent environ 80 à 90 œufs qu'elles portent entre leurs pléopodes jusqu'au printemps. Les œufs éclosent aux mois d'avril et mai.

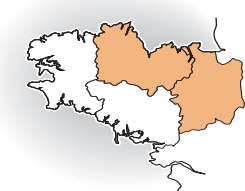
Le nombre de mues, qui se produisent de juin à septembre, varie de 2 à 7 par an. La maturité est atteinte entre la troisième et la septième année. Les individus peuvent vivre jusqu'à une douzaine d'années mais rares sont les écrevisses qui dépassent les 6 ans.

Cette écrevisse vit préférentiellement dans les eaux courantes, fraîches, bien oxygénées et riches en calcium, aux fonds graveleux et pierreux et dont les berges possèdent des racines.

Dans notre région, elle se trouve dans quelques secteurs où les eaux sont pauvres en calcium. Dans ces conditions, elle ne peut sans doute assurer ses mues qu'en remobilisant le calcaire contenu dans ses gastrolithes*.

Répartition en Bretagne

Indigène, l'Écrevisse à pattes blanches fréquente les ruisseaux du nord et du nord-est de la région sans y être abondante. Actuellement, elle semble être en régression en Bretagne.



Espèce protégée aux niveaux national (arrêté du 21/07/1983), européen (Annexe II de la directive Habitats) et international (Annexe III de la convention de Berne). La forte régression de cette espèce s'explique par la dégradation de la qualité de l'eau, la rectification et le recalibrage des berges, les maladies (champignons, parasites*), la surpêche (taille légale de capture fixée à 9 cm) et l'introduction d'espèces concurrentes comme les écrevisses américaines *Orconectes limosus* et *Pacifastacus leniusculus*.